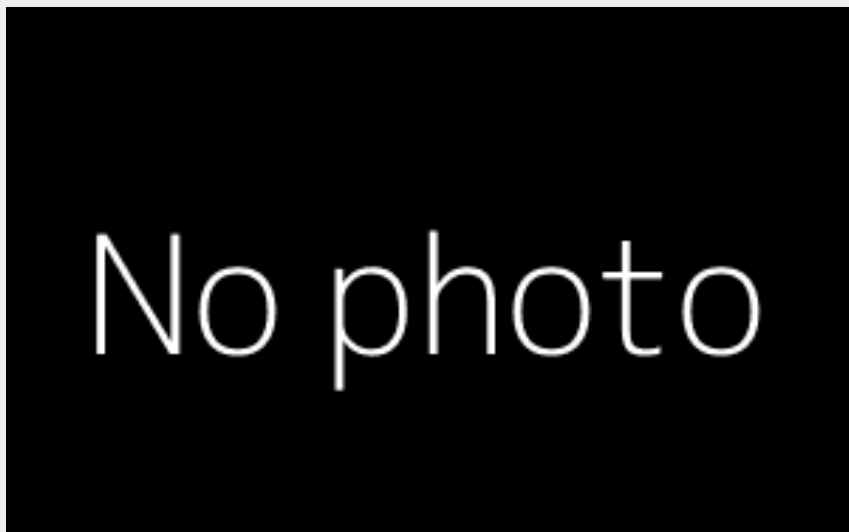


112-18 LA FRANCO-SUISSE

Doubs



Infos pratiques

Pratique : VTT

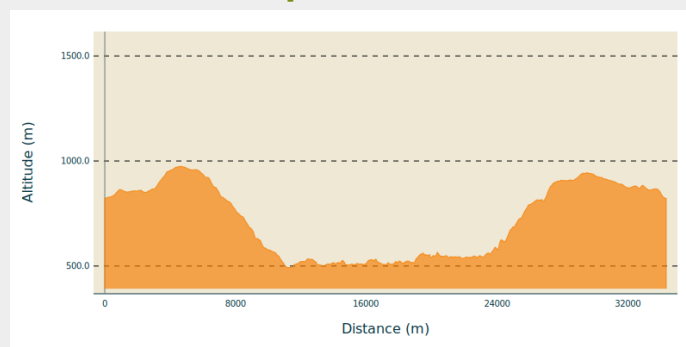
Longueur : 23.3 km

Dénivelé positif : 985 m

Difficulté : Noir (très difficile)

Itinéraire

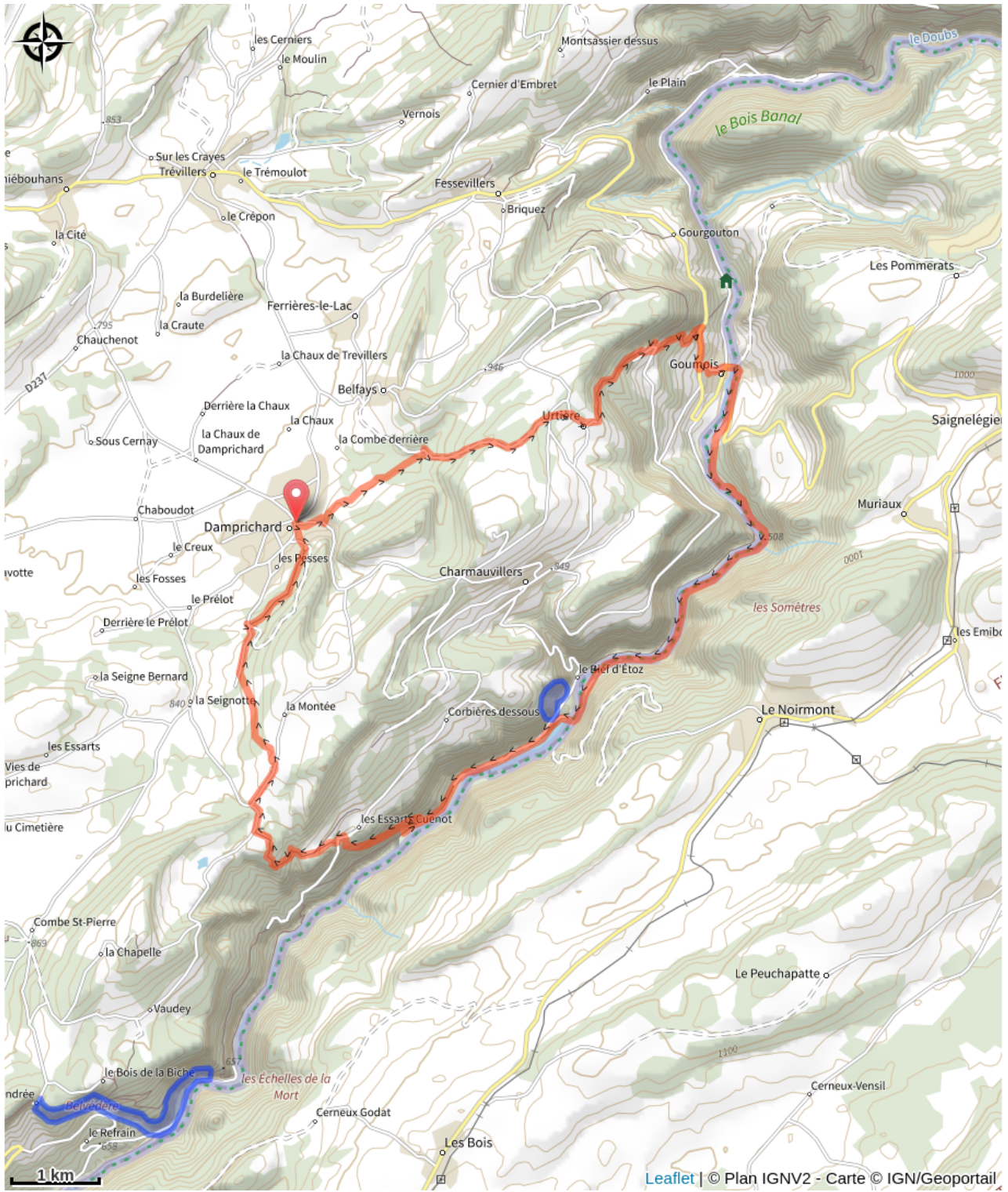
Profil altimétrique



Altitude min 492 m Altitude max 975 m

Ce circuit VTT exigeant est taillé pour les amateurs de défis ! Découvrez les paysages sauvages de la vallée du Doubs, traversez la frontière pour rejoindre le charmant village helvétique de Goumois, puis suivez la rivière jusqu'à la Goule. La remontée vers le plateau Maîchois mettra vos jambes à l'épreuve... mais les panoramas en valent largement la peine !

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB CORNICHES CALCAIRES - Le Bief d'Etoz

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800749 - Corniches calcaires du département du Doubs

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harlebièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur le Bief d'Etoz sur la commune de Charmauvillers.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 15/06) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses par tout aéronef
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction de l'espèce.